

Historique des Objets Volants Non Identifiés

17 février 1956. Il est 22 h 50, lorsque les opérateurs radar de l'aéroport d'Orly enregistrent sur leur écran un « blip » plus intense que d'habitude. On apprend qu'un OVNI survole l'Île-de-France, qu'il disparaît, réparaît, s'immobilise, et que sa vitesse est énorme : 2 600 km/h, avec des maxima atteignant 4 000 km/h. Vers minuit, le DC 3 d'Air France Paris-Londres, piloté par le commandant Dessavoi, décolle. A 150 mètres, un OVNI se dirige vers lui. L'avion se trouve au-dessus de Bougival. Et Dessavoi aperçoit une lumière rouge clignotante qui file vers le Bourget. Néanmoins, le radar du Bourget ne détecte rien. Pendant deux heures, l'OVNI se livre à un ballet surprenant, se jouant des avions, leur fonçant dessus, les évitant au dernier moment. Vers deux heures du matin, l'OVNI disparaît à la verticale d'Orly, peu après que le Centre de Surveillance Anti-aérienne du Territoire ait demandé à la base de Tours-Saint-Symphorien d'envoyer des chasseurs afin de l'intercepter. (Réf. 21, p. 154 / 22, p. 229).

En 1956, **Edward J. Ruppelt** publie « The Report on Unidentified Flying Objects » (version française : Face aux Soucoupes Volantes, éd. France-Empire), chez Doubleday à New York, tandis qu'en France, **Jimmy Guieu** fait paraître son deuxième ouvrage « Black Out sur les Soucoupes Volantes » aux éditions Fleuve Noir, à Paris, et que le livre de **Charles Garreau** « Alerte dans le ciel » sort de presse aux éditions du Grand Damier. Aux USA, le major Keyhoe entra en conflit avec l'armée de l'air et lui adressa le **3 avril 1956** un réquisitoire virulent qui soulignait crûment les palinodies des divers communiqués antérieurs. Le 1^{er} mai, la réponse du major général Kelly parut écrasante :

- Il n'existe absolument aucune preuve que les phénomènes observés représentent des forces ennemies.
- Il n'existe absolument aucune preuve qu'ils soient des véhicules interplanétaires.
- Il n'existe absolument aucune preuve qu'ils représentent des développements technologiques dépassant la portée de nos connaissances actuelles.

— Il n'existe absolument aucune preuve qu'ils constituent le moindre danger pour la sécurité de notre pays.

Telles étaient les dernières conclusions de Blue Book (dont la politique, redisons-le, s'était étrangement métamorphosée depuis le départ du capitaine Ruppelt).

Le 26 mai, à 16 h 40, M. Hans Studer d'Oberdiessbach ainsi que nombre d'autres personnes se trouvaient sur le terrain d'aviation de Berne (Suisse) où avait lieu un meeting aérien. Un triangle blanc, plafonnant à 3 000 mètres environ, volait au-dessus du terrain. Aux jumelles, on voyait distinctement la rotation de la section centrale de l'engin. (Réf. 32, p. 17).

Un des rapports d'OVNI les plus troublants d'un point de vue scientifique figure au dossier de la Commission Blue Book sous le titre : Affaire de Lakenheath. Les événements se déroulèrent de 21 h 30 à 3 h 30 du matin, dans la nuit du **13 au 14 août 1956**. Ils eurent pour théâtre le centre-est de l'Angleterre, et plus particulièrement le comté de Suffolk. Les premiers rapports furent faits de la base aérienne Bentwaters, située à quelque 10 km à l'est d'Ipswich, de la base Lakenheath (32 km au nord-est de Cambridge) et de la base de Sculthorne. L'opérateur radar de Bentwaters repéra sur l'écran un point lumineux à vitesse très élevée (de l'ordre de 6 400 km/h). Quelques minutes plus tard, le sergent T... détectait à son tour une formation de 12 à 15 objets, situés à 13 km de Bentwaters. Les OVNI se déplaçaient vers le nord-est, à des vitesses variables, oscillant entre 130 et 200 km/h. La formation était précédée de 3 objets, disposés en triangle. Le phénomène perdura 25 minutes. Un petit moment après, le radarregistra une nouvelle cible non identifiée, à 50 km de Bentwaters. Elle était animée d'un mouvement rapide vers l'ouest. Un contrôleur de la tour de Bentwaters signala la présence d'une lumière par 10° d'élévation, qui resta immobile pendant une heure, apparaissant et s'occultant par intermittence. Le rapport renseignait d'autres observations du même genre.

Le professeur James McDonald fit une étu-

le la route,
e bruit qui
tuteur, les
tandis que
, conseiller
ce moment
'ai entendu
pensé que
ées. Je me
u de l'acci-
n métallique
sur pla-
effet un saut
mètres, ra-
mit aussi à
se poser sur
décoller à la
lon de pous-
a vitesse mo-
age, l'herbe
diamètre de

déplaçait sur
l'aéroport in-
ordoba - Ar-
mba en pan-
à environ 15
0 m de dia-
Le témoin se
l'engin des-
que deux mè-
il à celui de
et paraissait
que bleu vert.
de la base. A
ron 1,70 m
au témoin. Il
ère plastique.
nter à bord. Il
s assises de-
te, une clarté
e auparavant
le reconduisit
a bientôt, et
ns le courant
furent obser-
sur la même
, p. 35).

h 30 du matin.
lande Prévost

virent un objet hémisphérique, de couleur jaune, apparaître et disparaître, et s'effacer pour de bon à 2 h 30. Le dessous de l'objet était doté de « filaments lumineux verts et violets, disposés en éventail ». L'engin était éblouissant ; il évoquait la forme d'une méduse. A certaines réapparitions, il n'avait plus cet aspect, mais accusait un dédoublement vertical. (Réf. 10, p. 50).

Le **4 septembre**, au cours d'un vol d'entraînement, le capitaine Lenos Ferreira aperçut à hauteur de Grenade un point lumineux scintillant qui passa du vert intense au rouge vif. Derrière lui, les pilotes de trois autres avions le repérèrent également. Quand Ferreira décida de faire route vers Cordoue, l'OVNI suivit l'escadrille. La poursuite dura 40 minutes. Pendant ce temps, l'objet largua quatre anneaux lumineux qui se dispersèrent autour de l'avion. L'objet et ses satellites exécutèrent ensuite un piqué, semant la panique au sein de l'escadrille. Ils disparurent peu après. Détail significatif : la rencontre fut marquée par une interruption de liaison radio. A la même heure, l'observatoire météorologique de Coïmbre enregistrait une variation anormale du champ magnétique. (Réf. 17, p. 43).

Les circonstances ayant permis aux enquêteurs de retrouver des fragments d'OVNI ou des pièces matérielles attestant de leur passage sont hélas peu nombreuses. Citons en exemple l'affaire d'Ubatuba qui se déroula au Brésil. Le **10 septembre** (date approximative), des pêcheurs affirment avoir assisté à l'explosion d'un disque volant. Des fragments incandescents tombèrent dans les eaux côtières non loin d'Ubatuba. Ils furent envoyés à l'APRO (Aerial Phenomena Research Organization). Chacun ne pesait guère plus de 3 grammes. L'Air Force voulut en faire l'analyse, mais refusa la participation d'un savant « extérieur ». Les fragments furent notamment examinés par un métallurgiste, le Dr Luisa Barbosa. Il s'agissait d'échantillons de **magnésium à l'état pur**, une rareté en laboratoire. D'autres études furent entreprises par le Mineral Production Laboratory du Ministère de l'Agriculture Brésilien (voir à cet effet le rapport dans « Aliens in the Skies », John G. Fuller - Berkley Publishing Corporation 1969, p. 139 et suiv.).

Le **16 septembre**, à Grenoble, le directeur d'une importante firme dauphinoise et un de ses collaborateurs entendirent vers 17 h 15 un bruit pareil à celui d'un avion à réaction. Il y avait quatre engins noirs dans le ciel, à haute altitude. Soudain, ils se stabilisèrent. Ils ne ressemblaient à rien de connu : quatre masses rondes et noires. « Notre curiosité atteignit son paroxysme. relata le directeur, lorsque l'un des appareils, brusquement, piqua à la verticale, à une très grande vitesse et disparut dans le plus grand silence... Soudain, de l'un des trois objets restants se détacha un engin blanc qui « flotta » pendant cinq à sept minutes. » Un des appareils fila vers l'ouest, escorté de son satellite. Tous deux amorcèrent une chandelle, et se perdirent dans les nues. « Alors que nous échangeons nos impressions, ajouta le directeur, un cinquième appareil de même forme circulaire traversa le ciel, venant de l'est, pour disparaître au-dessus de Saint-Eynard. » D'autres personnes devaient, ce jour-là, observer les mêmes phénomènes. (Réf. 10, p. 60).

Le **26**, trois objets de forme oblongue, dotés de hublots, furent observés par un groupe de 300 personnes, à Yellow Falls (Texas). Les OVNI apparurent au coucher du soleil, et planèrent au voisinage de nombreux puits de pétrole abandonnés. Un des objets mesurait quelque 150 mètres de long et 20 de haut. A la lueur solaire, il étincelait tel une perle. Sur le fuselage figuraient comme une série de cercles peints. Cet objet finit par atterrir. Il resta posé 20 minutes. Un occupant sortit, considéra les derricks et rentra dans son véhicule. Aux jumelles, c'était un être « monstrueux » d'un mètre de haut, qui se déplaçait en sautant. (Réf. 6, cas 404).

En **octobre 1957**, un chercheur de Copenhague séjournait au Groenland, dans le district de Kangâtsiaq. De son contact avec les habitants de Niaqornârssuk (au sud d'Egedesminde), il recueillait un intéressant témoignage. Par un ciel clair, des enfants avaient vu le 13 août, à 13 heures (heure locale), un objet, qui d'après d'autres témoins paraissait elliptique. « La couleur de l'objet était celle d'un pot d'aluminium très neuf. » Au crépuscule, il était toujours là, brillant fortement. L'objet

oscillait lentement. Il était muni à gauche d'une lumière verte, à droite d'une lumière rouge. Dans la soirée, il s'éleva et à minuit, il avait disparu... (Réf. 10, p. 57).

Le 9 octobre, Mme Edward Yeager, qui vivait dans une caravane, rue Duaneburg-Church à Schenectady (Etat de New York) vit un objet circulaire brillant descendre derrière une colline. Il s'envola deux minutes plus tard. Le lendemain, elle était occupée à nourrir ses bêtes, quand un OVNI apparut à deux mètres du sol, provoquant la fuite des animaux. Deux petits êtres sombres en sortirent ; Mme Yeager les vit entrer dans un bois. L'objet demeura posé deux minutes, puis s'éleva. La recherche des occupants fut vaine. A la même heure, un conducteur de car vit deux appareils dans un champ, à proximité du premier lieu d'atterrissage. (Réf. 6, cas 409).

L'aventure vécue par Antonio Villas Boas, 23 ans, le 15 octobre 1957, n'est pas unique en son genre. Bien que le lecteur ne puisse s'empêcher de nourrir une certaine forme de scepticisme, vu le caractère des plus bizarres affiché par cette affaire, on ne peut logiquement l'écarter de prime abord. Vers 1 h 30 du matin, Villas Boas labourait encore son champ, situé aux environs de la ville de Francisco de Salles (Brésil). Il vit alors une

grosse étoile rouge qui peu à peu prit l'apparence d'un objet lumineux, d'aspect ovoïde. L'objet s'immobilisa à une cinquantaine de mètres au-dessus de son tracteur. Le moteur de celui-ci cala aussitôt. Pris de panique, Villas Boas vit atterrir l'engin qui se posa sur trois supports. Au sommet tournait une section qui émettait une vive lumière fluorescente. Le fermier tenta de repartir, mais en vain. Il se sentit saisi par le bras : c'était un petit être vêtu d'une combinaison à bandes grises, et coiffé d'un casque étrange. Villas Boas voulut s'en dégager, mais trois autres êtres l'attrapèrent et l'introduisirent dans leur appareil. A l'intérieur, il fut examiné médicalement, puis mis en compagnie d'une petite créature féminine, avec laquelle il devait avoir des rapports sexuels. Selon Villas Boas, les êtres aux commandes portaient des vêtements collants blancs, une lumière à leur ceinture, des chaussures sans talon, de gros gants. Ils s'exprimaient en émettant des espèces de trilles, de sorte qu'il ne put en aucune façon communiquer avec eux, ni connaître leur origine. (Réf. 6, cas 414/33, p. 107).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.

ATTENTION ! RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Nous nous permettons de vous signaler que votre abonnement prend fin avec ce n° 12. Nous vous rappelons également que les cotisations sont renouvelables par année civile et que si vous désirez continuer à soutenir notre action, nous vous prions de bien vouloir régler le montant de votre cotisation pour l'année 1974 dès que possible.

Comme nous vous l'annonçons dans notre éditorial, malgré la hausse sensible des prix, nous avons tenu à maintenir nos prix de cotisation, qui donne droit, comme précédemment, à 6 numéros de 44 à 48 pages et bien entendu à la participation à nos réunions.

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	F 375,—	FF 45,—	F 400,—
Cotisation étudiant	F 300,—	FF 36,—	F 325,—
Cotisation de soutien	F 500,— minimum	FF 55,— minimum	F 500,— minimum

Tout versement est à effectuer au C.C.P. N° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire N° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Nous vous remercions d'avance pour la confiance que vous continuerez, nous en sommes persuadés, à nous témoigner.

Primh

Le Nom

Marcel F. H
sion pour
l'auteur de
large audie
des Dieux S
(dont l'ess
parraine la
l'archéologi
il nous a p
Le Nombri
pour la cor

Le contin
ignoré des
1892 pour
établie. C'
taine Chris
Ship », tou
pitalières. L
l'existence
du Cap H
Chonten e
meux cap,
dant à l'inf
tions adéc
bien longte
ce territoire

Sur les car
troublants,
rique et la
tique (actu
apparaisse
détaillée. D
et tout à
leur déchir
Colomb, l'
lement inc
plusieurs c
gnée par l
tre 1325 et
re, celle d
l'« Iractus
meuse car
du 15^e sièc
quaient les
appellation
Citons une
par un des
temps, Bar
phe. Elle

Le dossier photo d'inforespace

**Crique d'Urca, Brésil,
avril 1970.**

tronautique, du laser et de ses applications, depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis l'apparition des soucoupes volantes, nous pouvons supposer que notre écart actuel avec les techniciens des soucoupes n'a rien de démesuré.

Ce n'est qu'un retard qui peut être rattrapé, si les hommes le veulent et si les experts s'y emploient à fond. C'est une nécessité pour le progrès et pour la sécurité.

Michel Carrouges.

Vers la mi-avril 1970, M. Eduardo Stukert d'Ipanema (Rio de Janeiro) qui est photographe professionnel, roulait en compagnie de sa famille en direction de la ville. A la nuit tombante, la crique d'Urca était splendide et son regard de connaisseur fut accroché par le paysage baigné par le clair de lune. Comme il aime s'attarder devant les belles choses, M. Stukert arrêta son véhicule au sud du promontoire constitué par la colline Viuva et muni de son appareil photographique, il s'approcha du remblai qui longe la route et la mer à cet endroit. Afin de la stabiliser, il déposa sa caméra sur le capot de la voiture et prit alors une dizaine de photographies en variant les temps de pose et les ouvertures de manière à s'assurer d'un bon cliché.

Durant tout ce temps, M. Stukert, de même que son épouse et ses enfants ne remarquèrent rien de particulier et ce ne fut que quelques jours plus tard, après la révélation du film, qu'ils se rendirent compte que ce soir-là, le hasard leur avait fait rencontrer l'insolite. En effet, M. Stukert constata que si seulement six clichés étaient réussis, le plus étonnant était que sur les deux premiers, on distinguait nettement la présence de 4 traînées lumineuses se reflétant sur la mer.

Même si ces objets n'ont été aperçus ni par M. Stukert et sa famille, ni par les nombreux promeneurs venus comme chaque soir admirer cet endroit merveilleux, il est indéniable que les documents photographiques sont authentiques. La seule présence des reflets des traînées sur l'eau est en effet suffisante pour attester de la bonne foi du photographe. Seuls des moyens techniques coûteux permettraient de réaliser en laboratoire un tel trucage. Comme les photographies incriminées portent les n° 11 et 12 d'un film complet de 20 poses et qu'elles sont suivies de quatre autres clichés de la crique où cette fois les objets sont absents, cette éventualité de fraude est à exclure.

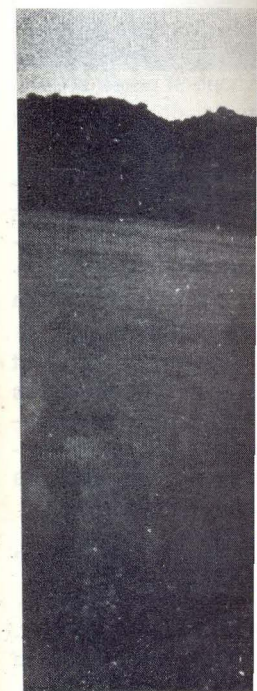
Avant d'aller plus avant, donnons d'ailleurs les principales caractéristiques de la prise de vue ; appareil photographique : Exacta

REUNION PUBLIQUE

A Bruxelles, le samedi 1^{er} décembre, à 14 h 45, salle Promovera, 5, place Ste-Catherine, M. Franck Boitte, ingénieur en informatique, présentera la deuxième partie de sa conférence consacrée à la question des êtres humanoïdes aperçus auprès des OVNI.

Tant attendu : l'autocollant de la SOBEPS.

Depuis longtemps, des membres nous avaient suggéré la réalisation d'un autocollant. Nous n'avons pas perdu ce projet de vue, et seules des circonstances matérielles nous ont empêchés d'offrir plus tôt à nos membres ce petit cadeau prévu de longue date. Il nous est maintenant possible d'annoncer la prochaine distribution de cet autocollant. Il sera inséré gratuitement dans le numéro 13 de la revue.



oto

sil,

l. Eduardo Stukert
(ro) qui est photo-
ulait en compagnie
n de la ville. A la
d'Urca était splen-
nnaisseur fut accro-
é par le clair de lu-
rder devant les bel-
arrêta son véhicule
constitué par la col-
n appareil photogra-
remblai qui longe
endroit. Afin de la
améra sur le capot
ors une dizaine de
les temps de pose
ière à s'assurer d'un

M. Stukert, de même
enfants ne remarquè-
et ce ne fut que
après la révélation
rent compte que ce
avait fait rencontrer
Stukert constata que
s étaient réussis, le
e sur les deux pre-
ttement la présence
s se reflétant sur la

nt été aperçus ni par
ni par les nombreux
me chaque soir ad-
veilleux, il est indé-
ents photographiques
seule présence des
r l'eau est en effet
de la bonne foi du
s moyens techniques
de réaliser en labo-
Comme les photogra-
ent les n° 11 et 12
poses et qu'elles sont
s clichés de la crique
s sont absents, cette
st à exclure.

nt, donnons d'ailleurs
ristiques de la prise
otographique : Exacta

Nos expéditions

Juillet 1972

29

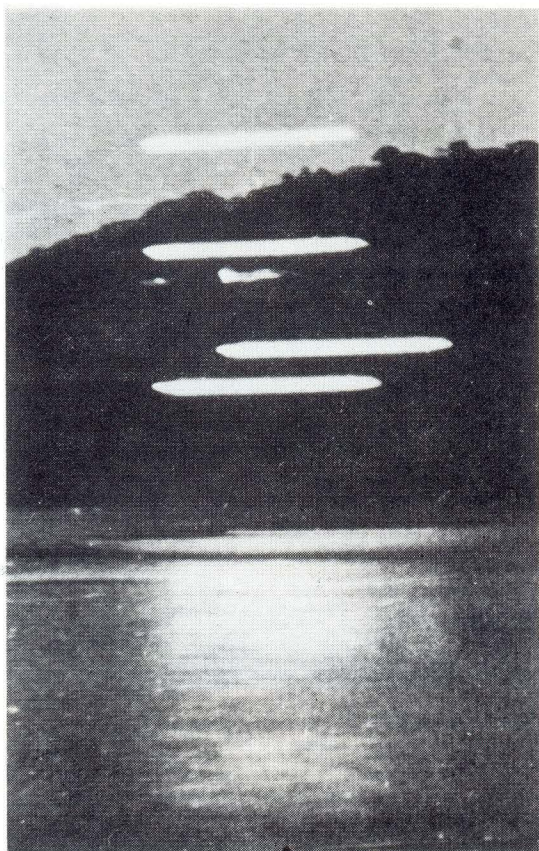


30



23

29a



1000 (lentille Tessar, distance focale de 50 mm) ; film : Kodak Plus Pan (125 ASA) ; ouverture : 2,8 ; temps de pose : 20 secondes ; révélation : 6 min dans un bain D-76 Kodak.

Sur les clichés et les agrandissements que nous vous présentons, on distingue les traînées se découpant sur le Cara do Cao, colline qui culmine à près de 100 m d'altitude et qui s'étend sur une longueur d'environ 800 m dans une péninsule située au nord du fameux « Pain de Sucre », le Pao de Açúcar. En comparant les clichés, on constate que ces traces lumineuses se sont déplacées et en se rapportant à divers éléments du paysage environnant, on peut chiffrer ce déplacement à environ 425 m. Sachant que le temps de pose a été de 20 secondes lors des deux prises de vue, il est clair que les objets se déplaçaient plus rapidement lors du premier cliché (environ 13 km/h) puisque les

24

30a



traînées de la seconde photographie sont sensiblement plus courtes.

On remarque également la présence d'une luminosité aux contours irréguliers entre les deux traces centrales de la première photographie (photo n° 29a) et qui pourrait peut-être provenir d'une structure permettant la liaison entre les différents objets.

Ces documents relativement récents nous ont été aimablement confiés par nos confrères de la SBEDV (Sociedade Brasileira de Estudos sobre Discos Voadores) que nous remercions vivement pour les informations qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

**Claude Bourtembourg,
Michel Bougard.**

Références :

Revue de la SBEDV, n° 81 et 84, juillet 1972 - février 1973 (Caixa Postal n° 16017, Correio Largo do Machado, Rio de Janeiro, Brésil).

Nos e

Juillet

Dans un p
année, nou
que les év
juillet 1972
que duran
connu une
vations d'
Notre but
gnages in
forçons —
toujours v
des enqu
sous un jo
tifier le ph

C'est ain
présentio
le 5 juille
en face d
bre, eut
d'objets
tigrant d
penser à
dans le v
ajoutions
çait silen
nord-est
moin, ne
terpella
Ce dern
phénom
de deux
floconne
autour d
sombre.
bruit en
quelque
écran ».

A la sui
collabor
parveni
nomène
nable c
grand 'r
provena
nes Sc
l'observ
met de
se frag
couran
frigérat

Nos enquêtes

Juillet 1972 : un complément d'information.

30a



Dans un précédent numéro, au début de cette année, nous relations dans cette même rubrique les événements qui s'étaient déroulés en juillet 1972 et qui permettaient de supposer que durant cette période, notre pays avait connu une sorte de « mini-vague » d'observations d'OVNI (Infoespace n° 7, pp. 21-24). Notre but n'étant pas de produire des témoignages insolites à tout prix, nous nous efforçons — dans la mesure du possible — de toujours vérifier les éléments recueillis lors des enquêtes afin d'éclairer une observation sous un jour nouveau et d'arriver ainsi à identifier le phénomène.

C'est ainsi que dans cet article nous vous présentons le témoignage de M. Legrand qui, le 5 juillet vers 12 h 10, en arrêtant sa voiture en face de son domicile à Jemeppe-sur-Sambre, eut l'attention attirée par une douzaine d'objets blanchâtres de forme imprécise voltigeant dans le ciel à basse altitude et faisant penser à des feuilles de papier tourbillonnant dans le vent, alors que celui-ci était nul. Nous ajoutons encore : « Le phénomène se déplaçait silencieusement en direction du nord-nord-est en un mouvement ascendant. Le témoin, ne s'y intéressant que brièvement, interpella un voisin qui poursuivit l'observation. Ce dernier, qui observa plus attentivement le phénomène, le décrivit comme se composant de deux objets informes blanchâtres d'aspect floconneux tournant lentement en se relayant autour d'un troisième objet triangulaire rouge sombre. Cette formation se déplaçait sans bruit en direction du nord et disparut après quelques minutes derrière des arbres formant écran ».

A la suite d'enquêtes ultérieures, un de nos collaborateurs, M. W. Wynant, nous a fait parvenir une explication possible de ce phénomène OVNI très particulier. Il est fort probable que les objets observés par M. Legrand ne soient que des flocons de mousse provenant des tours de réfrigération des usines Solvay situées au sud-est du lieu de l'observation. Cette mousse se forme au sommet des tours sur l'eau qui va être refroidie et se fragmente en amas irréguliers que les courants d'air chaud des ventilateurs de réfrigération projettent dans l'atmosphère. Si

le vent, même faible jusqu'à paraître nul, était orienté au nord-nord-ouest, il est possible que de tels amas aient été entraînés jusqu'au site d'observation situé à environ 1,3 km des tours.

Ces paquets de mousse sont toujours irréguliers et peuvent atteindre une longueur d'un mètre. Ils peuvent disparaître brusquement de la même façon que des bulles de savon qui éclatent. La description proposée par M. Legrand est très proche de celle que l'on peut faire de ces amas. En ce qui concerne la seconde observation, il s'agirait en fait du même phénomène. L'objet triangulaire rouge sombre étant sans doute un flocon taché par de la rouille, une substance quelconque ou tout simplement un amas observé sous un angle particulier.

Il s'agit donc là d'une explication plausible qui rend bien compte des différents aspects de l'observation et est en parfait accord avec les conditions dans lesquelles celle-ci fut faite. Cette explication n'est cependant qu'une hypothèse. Elle ne concerne en tout cas que ce seul cas de juillet et n'affecte en rien la vague d'observations signalées durant ce mois. Cette mise au point était, nous le pensons, nécessaire et dans l'intérêt même de nos études ; nous y procéderons chaque fois que l'occasion se présentera. Ce n'est que par un travail critique que nous progresserons dans la connaissance de ces phénomènes OVNI et chacun doit en être conscient.

Michel Bougard.

photographie sont

la présence d'une
réguliers entre les
la première photo-
qui pourrait peut-
être permettant la
objets.

récents nous ont
par nos confrères
brasileira de Estu-
es) que nous re-
les informations
communiquer.

e Bourtembourg,
Bougard.

84, juillet 1972 - fé-
7, Correio Largo do

Une enquête en Belgique.

M. Jean-Marie Bigorne, collaborateur de notre estimé confrère français « Lumières dans la Nuit », fut amené à enquêter à Macquenoise (province de Hainaut) en août 1971 à propos d'une observation survenue le 28 juillet 1968. Lors de l'amicale visite qu'il fit il y a quelques mois au siège de notre Société en compagnie de M. Pierre Rauche, et dont nous gardons le meilleur souvenir, il nous accorda volontiers l'autocrisation, dont nous tenons à le remercier ici, de reproduire son rapport, qui, traitant d'une observation faite en notre pays, ne manquera pas d'intéresser le lecteur belge.

Macquenoise est un village belge situé sur la frontière entre Hirson et Chimay. Un numismate venu chez moi pour procéder à un échange de monnaies, le 7 août 1971, me rapporta que sa belle-sœur y avait fait une observation d'OVNI. Le 25 août, j'ai rencontré le témoin. C'est une jeune dame qui avait un peu plus de 18 ans au moment des faits, et qui accepte que son identité de jeune fille soit mentionnée : Mlle Simonette Gilain.

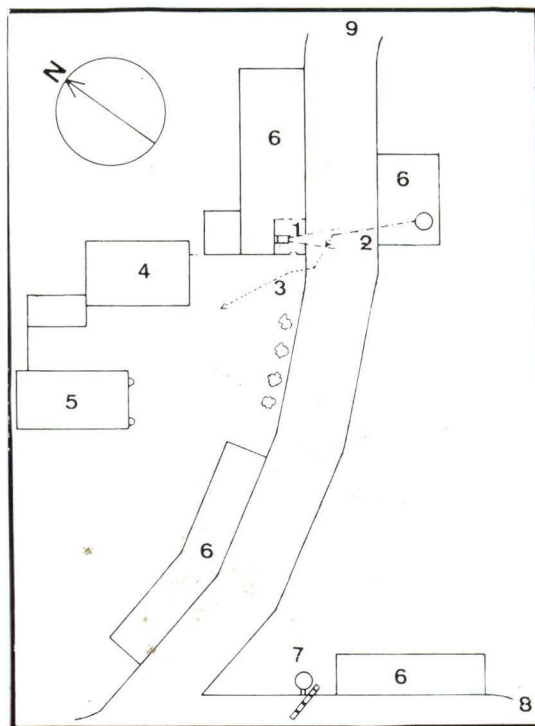
Les faits.

Le samedi 27 juillet 1968, c'était la veille de la fête au village de Macquenoise. Comme à l'habitude, Mlle Gilain avait aidé ses parents à servir dans leur boutique de boucherie-épicerie, puis était allée se coucher normalement le soir. Vers minuit elle se releva ; il faisait très bon, pas un nuage, le ciel était clair et très étoilé. Elle s'était recouchée, mais ne dormait pas. Elle n'avait pas tiré les rideaux de la fenêtre face à son lit et avait largement ouvert l'autre fenêtre à droite de son lit.

Soudain elle entendit un bruit bizarre..., une sorte de léger sifflement troublant le silence de la nuit. Elle porta son regard en direction de l'endroit où elle localisait le bruit : vers le dessus du toit de la maison située de l'autre côté de la rue, face à son lit. Elle aperçut tout d'abord une forte lueur rougeâtre, puis un objet insolite cause de ce sifflement : une espèce de disque lumineux, surmonté d'un fort bombement ou d'un dôme, et légèrement renflé par-dessous, qui arrivait lentement au-dessus du toit, passant très près d'une antenne de télévision. Il paraissait

Plan schématique des lieux :

1 : chambre du témoin ; 2 : trajectoire visible de l'objet ; 3 : trajectoire audible supposée ; 4 : maison communale ; 5 : église ; 6 : habitations ; 7 : douane belge ; 8 : vers Hirson ; 9 : vers le centre de Macquenoise.



tourner rapidement sur lui-même, et sa teinte était d'un rouge assez clair, mais très lumineux, éclairant les environs. Il descendit en direction de la rue, comme s'il voulait la traverser, avançant lentement en basculant de droite à gauche.

Mlle Gilain était ébahie et terrifiée, d'autant plus qu'il lui sembla que, poursuivant sa course, le disque arrivait directement sur sa fenêtre. Le sifflement s'intensifiait avec son approche, et elle avait peur qu'il rentrât dans sa chambre, une fenêtre étant ouverte. Elle se leva pour appeler ses parents et, comme elle se dirigeait vers le couloir, entendit l'objet passer très près de cette fenêtre puis s'éloigner en longeant le mur de la maison. Ce fut là une impression donnée par l'audition du sifflement diminuant d'intensité, car elle ne le voyait pas.

Ses parents réagirent peu. Malgré son teint blême, son agitation, sa terreur visible, son père ne la crut pas : « Voyons ! Les soucoupes volantes n'existent pas ! » Sa mère comprit qu'il venait de se passer quelque chose

d'anormal, mais dans sa chambre rassurée, elle ne se souvint ni la référence à cette nuit-là.

Des précisions

Q : Votre lit était-il face à la rue ?

R : Oui, contre le mur de la rue.

Q : Avez-vous vu l'objet ?

R : Non, je ne l'ai pas vu. Je me souviens qu'il y avait une lueur rougeâtre, mais pas trois jours après. Je me souviens aussi que le témoin donne l'heure de l'observation. Ajoutons que l'observation a eu lieu à 49° 59' de latitude (est).

Q : Le temps était-il clair ?

R : Absolument clair, pas un nuage, le 28 juillet.

Q : Avez-vous vu l'observation ?

R : Non, rien de visible.

Q : Etes-vous sûr que l'objet n'était pas un avion ? N'y en avait-il pas ?

R : Non, rien de visible.

Q : Décrivez-moi l'engin.

R : Il est descendu lentement, après avoir été vu par moi. Il allait venir dans la rue, mais l'objet mesuré par le calcul et estimé à une hauteur de 100 mètres du sol, il a bifurqué. C'est tout ce que j'ai vu. Je me souviens qu'il longeait le mur de la maison, mais que j'étais très

d'anormal, mais ne vint pas voir avec elle dans sa chambre. Bien que sa mère l'eût rassurée, elle n'osa ni regarder par la fenêtre ni la refermer. Elle ne put se rendormir cette nuit-là.

Des précisions.

Q : Votre lit était placé devant la fenêtre qui donne sur la rue, face à la maison du voisin ?

R : Oui, contre le mur opposé à cette fenêtre.

Q : Avez-vous vu la lune cette nuit-là ?

R : Non, je ne m'en souviens pas. J'ai très bien pu ne pas la remarquer. (La nouvelle lune avait lieu le 25 juillet ; elle n'avait donc pas trois jours le 28 au matin. De plus, elle se couchait à Paris à 22 h 10, et la fenêtre du témoin donne sur le sud-est, à l'opposé du coucher de la lune. Cette dernière est donc totalement hors de cause dans cette observation. Ajoutons que Macquenoise se situe à 49° 59' de latitude nord et 4° 10' de longitude est).

Q : Le temps était-il chaud, lourd, à l'orage ?

R : Absolument pas, c'était le beau temps du mois de juillet.

Q : Avez-vous eu avant, pendant ou après l'observation une sensation spéciale ?

R : Non, rien de spécial, hormis la peur.

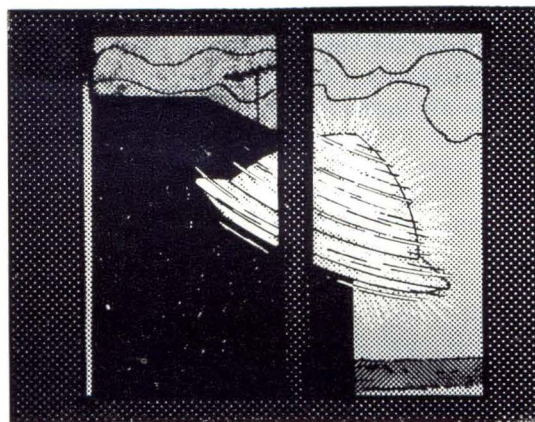
Q : Etes-vous certaine de n'avoir vu qu'un objet ? N'y en avait-il pas un autre, plus petit, moins visible ?

R : Non, rien d'autre.

Q : Décrivez correctement la trajectoire de l'engin.

R : Il est descendu du sommet du toit voisin, après avoir rasé l'antenne TV, comme s'il allait venir dans ma chambre (rappelons que l'objet mesure 3 m à 3 m 50 de large, après calcul et estimation des données). Puis, à la hauteur de celle-ci, c'est-à-dire 3 m à 3 m 50 du sol, il a bifurqué vers l'angle de la maison. C'est tout ce que j'ai vu. Pour le reste, c'est le sifflement qui m'a indiqué sa course : il longeait le mur à ma droite en passant devant ma seconde fenêtre et se dirigeait vers la maison communale. J'ai eu l'impression qu'il était très près, 1 m 50 à 2 m au maxi-

L'engin se rapprochait de ma fenêtre...



mum, comme il avait dû l'être à ma première fenêtre.

Q : Donnez quelques précisions sur son déplacement dans cette trajectoire.

R : L'objet tournait sur lui-même assez rapidement, comme une toupie, alors qu'il avançait lentement, mais plus vite qu'au pas. De plus, il se balançait de droite et de gauche, et ainsi je pouvais le voir tantôt au-dessus, tantôt au-dessous.

Q : Vous avez décrit l'engin comme un disque avec un dôme prononcé sur le dessus et un bombement dessous. Pouvez-vous donner d'autres détails ?

R : Ce dôme était légèrement pointu. Rien d'autre à décrire.

Q : Avez-vous remarqué des tiges, des antennes, des hublots, des ouvertures ?

R : Non, rien de tout cela, et même rien du tout...

Q : Selon vous, l'engin était toujours semblable à lui-même pendant le temps de l'observation ; combien a-t-elle duré à votre avis ?

R : (après mûre réflexion) : 10 à 20 secondes... c'est difficile à estimer.

Q : Y eut-il des changements de teinte ou de nuance, si légers fussent-ils ?

R : Non, pas du tout, toujours le même rouge, dessus, dessous, enfin partout.

Q : Hormis la luminosité déjà notée, y avait-il autre chose, comme des projections lumineuses, des traînées, des halos ?

R : Non, rien, l'objet seul avec sa luminosité.

Q : Quelles ont été vos impressions, vos sensations durant l'observation ?

R : D'abord l'étonnement, puis la peur. J'en ai été paralysée pendant quelques secondes, puis terrifiée, car je pensais que la chose allait venir dans ma chambre. Et quand elle a bifurqué, j'ai pensé tout de suite à ma deuxième fenêtre ouverte... Puis j'ai pu me lever... Sinon rien d'autre à signaler, j'ai pu observer sans aucune gêne que ce soit... Bien sûr, pendant 4 ou 5 jours je fus plus nerveuse que d'habitude et lorsqu'on m'en parlait, je blêmissais aussitôt. Mais aucune suite physique apparente.

Q : Qu'avez-vous pensé de cet objet, c'est-à-dire, en ce temps-là, avez-vous pensé à ce qu'il pouvait représenter ou faire ?

R : J'ai tout de suite pensé qu'il devait s'agir de ce qu'on appelait une soucoupe volante, bien que je n'en aie jamais vu de dessin, de photo ou de description... et son mouvement me donnait à penser qu'il était piloté par quelqu'un. C'était un comportement voulu et dirigé. Je l'ai dit à ceux à qui j'ai raconté l'affaire en ce temps-là.

Complément d'enquête.

Le sifflement perçu n'a pu être comparé à rien de connu. Mlle Gilain n'avait jamais entendu un tel sifflement. Elle l'entend encore dans son esprit mais est incapable de l'expliquer ou de l'interpréter. Les deux chiens de la maison, ainsi que les habitants, dormaient du sommeil du juste ; aucune réaction. Les voisins en apprenant les faits se moquèrent...

Les Gilain forment une famille calme, humble et laborieuse. Tout le monde participe au travail, sans se préoccuper des remous du monde extérieur. Ils ont vaguement entendu parler des « soucoupes volantes » en leur temps (vague de 1954) mais ne savent pas très bien comment c'est, et de toute façon, « ça n'existe pas ! ». Mais le père avoue son dilemme : il connaît bien sa fille, elle est très sérieuse et incapable de raconter des histoires, ce n'est absolument pas son habitude... et d'autre part tout le monde dit que les soucoupes volantes n'existent pas... alors ? Bien sûr la gendarmerie n'a pas été alertée.

Un détail peut avoir de l'importance : le propriétaire de la maison d'en face a dû remplacer son téléviseur quelque temps, semble-t-il, sans que ce soit sûr, après le survol. L'appareil était complètement détraqué et tombait souvent en panne. L'OVNI avait frôlé l'antenne à moins de 2 m. Pour respecter la volonté du témoin et ne pas ranimer cette affaire, les propriétaires de la TV n'ont pas été interrogés.

Je me suis demandé ensuite comment Mlle Gilain pouvait affirmer qu'elle voyait tout l'engin tourner sans apercevoir de détails. Mais on voit aussi une toupie tourner sans pour autant distinguer des détails qui permettent de constater cette rotation. Ces détails existent sûrement, mais trop peu importants pour être assimilés par l'œil dans leur rotation.

Environnements.

Macquenoise est situé sur une zone de schistes siluriens ; on en tire une pierre appelée localement « sarrazine », qui a servi à édifier de nombreuses maisons. On exploitait aussi le fer au XIX^{me} siècle. Le village compte à lui seul une vingtaine de sources minérales. L'Oise passe à 500 m au nord de la maison Gilain sous forme de rivière très modeste, prenant sa source 12 km à l'est dans les bois de Chimay. Une ligne électrique de 15 000 volts passait et passe encore à 400 m au nord-est.

Les vestiges d'un important camp romain, avec souterrains donnant en France vers Anor et Fourmies, et un diverticulum menant à Avesnes-sur-Helpe, existent 250 m plus bas.

La région est située sur les premiers contreforts de l'Ardenne. Le sol est abrupt, escarpé, âpre. Les bois, les forêts ont remplacé les herbages de la Thiérache. Les étans nombreux s'échelonnent en chapelets. Au nord-ouest, les paysages rappellent un peu la Suisse bernoise : c'est la « Petite Suisse du Nord ». Au sud-est, c'est la forêt des Ardennes qui commence.

Jean-Marie Bigorne.

Référence :

Lumières Dans la Nuit, n° 116, février 1972, pp. 12-14 (Les Pins, F 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON).

Etude et

Etudes statistiques d'OVNI.

Claude Poher, directeur du Centre National d'Etudes d'OVNI, est l'un de ces scientifiques qui commencent leur intérêt sous le titre ci-dessus à compte d'auteur un ouvrage qui met en évidence la complexité, est le fruit d'une dévouée. Nous remercions Claude Poher pour nous avoir résumé des conclusions des plus sérieuses études en ufologie.

Introduction.

Nous avons constaté de quelques collages de fichiers de 1000 témoins d'OVNI. Ce fichier est un recueil de précisions moyennes de traitement de cette étude était statistique sur les identifiés. Notre projet d'ôter du fichier les

Les cas jugés comme dont les dates de phénomènes remarquables examinés avec soin les caractéristiques s'expliquent par un rite, ballon-sonde tombée de satellite choisi un peu plus tard. Après trois ans codés plusieurs par plusieurs observations sans nous est resté 800 titres le fichier statistiques ont été Le fait que nous avons dans un aspect choisies au point de représentativité des témoignages mondiaux

Etude et Recherche

Etudes statistiques portant sur 1 000 témoignages d'observation d'OVNI.

Claude Poher, docteur ingénieur français exerçant des fonctions de commandement au Centre National d'Etudes Spatiales de France, est l'un de ces authentiques hommes de science qui commencent à proclamer ouvertement leur intérêt pour l'étude des OVNI. Sous le titre ci-dessus, il a publié récemment, à compte d'auteur et à un très faible tirage, un ouvrage qui mériterait d'être plus diffusé. Ce travail statistique, dont l'énoncé des résultats montre peu au profane la durée et la complexité, est le fruit des efforts d'une équipe dévouée. Nous remercions M. Claude Poher pour nous avoir permis de reproduire un résumé des conclusions de cette étude, une des plus sérieuses du genre qui aient été faites en ufologie.

Introduction.

Nous avons constitué, avec l'aide bénévole de quelques collaborateurs efficaces, un fichier de 1 000 témoignages d'observation d'OVNI. Ce fichier a été codé avec le maximum de précision compatible avec les moyens de traitement envisagés. Le but de cette étude était de mener à bien des statistiques sur les observations d'objets non identifiés. Notre première tâche a donc été d'ôter du fichier les objets identifiés.

Les cas jugés douteux, notamment ceux dont les dates coïncidaient avec celles de phénomènes remarquables, ont d'abord été examinés avec soin. Ils ont été écartés si les caractéristiques observées pouvaient s'expliquer par un phénomène connu (météorite, ballon-sonde, lancement de fusée, retombée de satellite, etc...). Nous avons choisi un peu plus de 1 000 témoignages au départ. Après tri des observations similaires codées plusieurs fois (parce que citées par plusieurs sources) et élimination des observations sans rapport avec le sujet, il nous est resté 825 observations qui constituent le fichier à partir duquel les études statistiques ont été menées à bien.

Le fait que nous ayons prélevé nos informations dans un assez grand nombre de sources choisies au hasard est une garantie de représentativité du fichier. Parmi les 825 témoignages mondiaux utilisés, 220 émanent

d'observations faites en France. Les statistiques faites sur ces dernières sont extrêmement proches de celles faites sur la totalité des cas. Ceci nous permet de penser que :

- 1) notre fichier est assez important pour mener à bien des statistiques ;
- 2) il constitue un échantillonnage suffisamment représentatif du phénomène étudié, à savoir les témoignages ;
- 3) l'étude des cas français est suffisante pour pouvoir tirer des conclusions générales sur les phénomènes.

Tentative de classement objectif des témoignages selon des critères de crédibilité et d'étrangeté.

Nous avons tenté de donner à chaque témoignage un indice de crédibilité dont la valeur est représentée par un nombre entier compris entre 0 et 5. Dans cette tentative d'objectivité, nous avons considéré que la crédibilité ne dépendait que des témoins (nombre, âge et profession) et de la méthode d'observation (œil nu, jumelles, photo, radar, télescope, etc...). Notre « indice de crédibilité » est extrêmement sévère, en sorte qu'une crédibilité de valeur 5 est très improbable.

Quant à l'« indice d'étrangeté », il se détermine comme suit :

- 0 : impossible à classer faute de renseignements.
- 1 : observations d'un objet ponctuel se déplaçant en ligne droite
- 2 : objet petit mais trajectoire « anormale »
- 3 : objet caracolant ; quasi-atterrissage ou atterrissage (mais sans trace) ; disparitions subites d'objets
- 4 : atterrissages avec traces
- 5 : atterrissages et débarquement de personnages.

Il ne suffit pas d'avoir une observation crédible ou étrange, il faut encore qu'elle ait simultanément les deux propriétés. Ainsi, sur les 825 témoignages, on en trouve 16 ayant à la fois une crédibilité de 3 et une étrangeté de 5 (voir fig. 1).

figure 1

diagramme Crédibilité - Étrangeté des 825 cas mondiaux : verticalement la crédibilité monte de 0 à 5 ; horizontalement, l'étrangeté va de même de 0 à 5.

5 →	0	0	0	0	0	0
4 →	10	0	5	24	1	3
3 →	56	2	21	92	12	16
2 →	97	4	28	157	11	16
1 →	47	0	18	83	8	21
0 →	47	0	7	30	1	8
	↓ 0	↓ 1	↓ 2	↓ 3	↓ 4	↓ 5

Résumé des résultats.

Le nombre de témoins d'une même observation est dans les deux tiers des cas au moins égal à deux ; il est supérieur à deux dans plus de la moitié des cas.

L'identité des témoins est connue dans les trois quarts des cas environ. Dans la plupart des cas, il s'agit d'adultes : 65 % sont compris dans la tranche d'âge de 21 à 59 ans.

Des enquêtes officielles semblent avoir été faites dans le quart des cas environ.

Toutes les catégories sociales et professionnelles de la population sont représentées dans les témoins de ces phénomènes, y compris des observateurs dont la compétence est certaine : astronomes professionnels (4 %), ingénieurs, médecins et autres hommes de science (12 %), pilotes civils et militaires (12 %).

Les conditions météorologiques d'observation montrent que le phénomène est d'autant plus observé que le ciel est plus dégagé et la visibilité meilleure (60 % des observations se déroulent par ciel pur).

La durée d'observation du phénomène semble être de quelques minutes en moyenne. Les observations très brèves (quelques se-

condes) ou relativement longues (plus d'une heure) sont rares.

La distance d'observation est en général de quelques kilomètres ; cependant, dans 25 % des cas où l'on possède une information sur ce point, elle est de 20 à 150 m, et dans 10 % des cas de moins de 20 m.

La hauteur angulaire a une certaine influence sur le nombre des observations : très peu d'entre elles ont été faites au ras de l'horizon.

Toutes les méthodes d'observation semblent avoir été utilisées : jumelles, lunette, télescope, photo ou film (5 %), radar (3 %), etc., parfois combinées, mais la très grande majorité des témoins ont observé à l'œil nu.

Le nombre d'objets observés simultanément est dans 80 % des cas d'un seul, dans 8 % de deux ; quelques rares observations de plusieurs objets ont été faites, le nombre de ceux-ci dépassant même parfois la centaine.

La forme des objets est généralement ronde (22,5 %), discoïdale (31 %), cylindrique allongée (14 %) ou ovoïde (11 %), de rares observations faisant état de diverses autres formes.

Les dimensions des objets ont été évaluées dans une faible proportion des cas (26 %), elles se situent alors soit autour du mètre, soit autour de la dizaine de mètres ; des objets beaucoup plus gros ont cependant été observés.

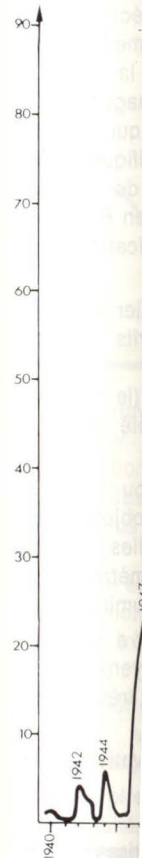
La couleur des objets est connue dans plus de deux tiers des cas. La plupart des objets sont, de nuit, rouge-orangé (32 %) ou de couleur changeante (15 %), et de jour soit blancs (15 %), soit de la couleur d'un métal poli (16 %). De manière très générale, les objets apparaissent lumineux par eux-mêmes la nuit et réfléchissant la lumière du soleil le jour (98 % pour les deux catégories réunies).

Des « lumières » (phares, feux ou faisceaux) ont été observés sur l'objet dans le quart des cas environ.

La vitesse des objets peut aller de l'arrêt complet (vol stationnaire) à plus de 2 500 km/h. Une forte proportion d'objets ont

figure 2

répartition dans l'ordonnée (verticalement) par an ; en abs-



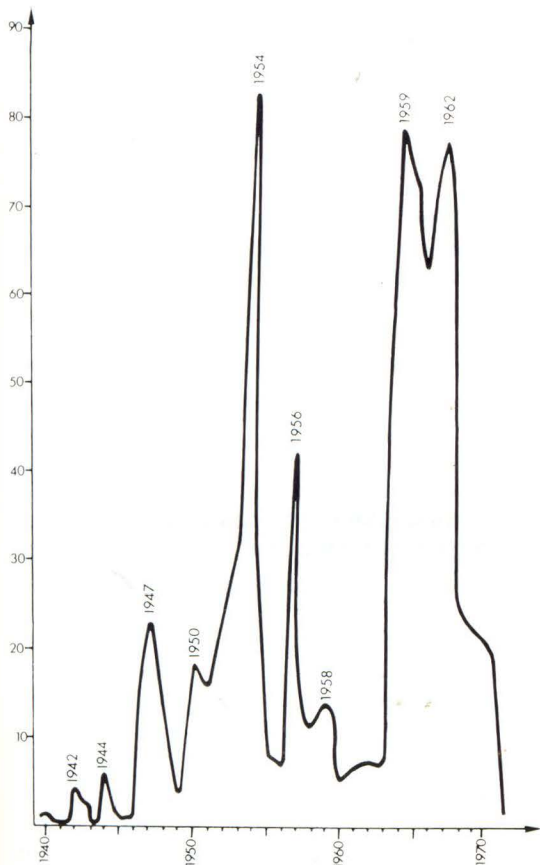
été successives (37 %), de dégradation brutale.

La trajectoire des objets est, dans les plus courantes, de type stationnaire, de type brusquement interrompue, de type stationnaire interrompue, de type stationnaire interrompue (stationnaire interrompue).

Le silence des objets est, dans les plus courantes, de type stationnaire interrompue, de type stationnaire interrompue, de type stationnaire interrompue (stationnaire interrompue).

figure 2

répartition dans le temps des 825 cas mondiaux : en ordonnée (verticalement), le nombre d'observations par an ; en abscisse (horizontalement), les années.



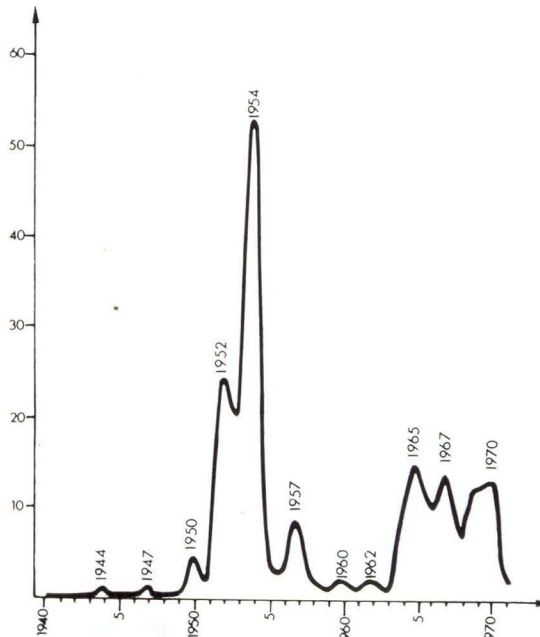
été successivement immobiles et rapides (37 %), démarrant souvent avec une accélération brutale (12 %).

La trajectoire des objets peut être quelconque, de la ligne droite aux mouvements les plus complexes (46 % des témoignages font état d'arrêts en cours de vol, de virages brusques ou d'arabesques). Une proportion importante d'objets (16 %) ont effectué un atterrissage ou un quasi-atterrissage (stationnement près du sol).

Le silence du vol de ces objets (60 %) est une des caractéristiques qui étonnent le plus les témoins. Certains observateurs proches signalent des sons divers (essentiellement des bourdonnements et des sifflements).

figure 3

répartition dans le temps des 220 cas français.



La disparition spontanée, sur place, des OVNI a été observée dans 7 % des cas.

Les régions d'atterrissage sont en général relativement désertes ou isolées, à faible densité de population (5 % seulement des atterrissages se sont produits près des zones urbaines).

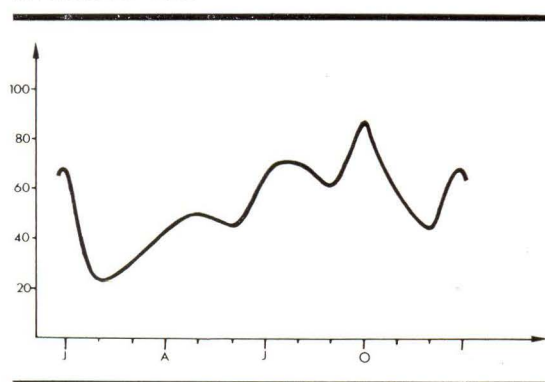
Le nombre de points de contact avec le sol est le plus souvent de trois (40 %).

Des traces ont été relevées dans la moitié des cas d'atterrissage environ. Dans la moitié des cas également, un débarquement de personnages a été observé.

Le personnage débarque généralement seul de l'objet (parfois 2 à 4 êtres, rarement plus), il est la plupart du temps de petite taille (aux environs d'un mètre), est souvent vêtu d'une combinaison étroite ou d'un scaphandre et d'un casque d'apparence métallique. Il fuit généralement à bord de son « véhicule » à l'approche du témoin, mais fait parfois preuve aussi d'un comportement amical ou agressif.

Divers effets secondaires ont été observés en présence des OVNI : des effets thermi-

figure 4
répartition mensuelle de 661 observations mondiales :
en ordonnée, le nombre d'observations par mois ; en
abscisse, les mois.



ques (5 %), une peur très prononcée éprouvée par les témoins (7 %), la mise en panne de moteurs à allumage électrique (2 %), des parasites radioélectriques intenses (2 %), une paralysie temporaire des témoins, le plus souvent sous l'effet d'un rayon (2 %), des effets physiologiques divers (5 %), des odeurs (2 %).

L'étude de la répartition géographique montre que la totalité des pays du globe sont concernés par le phénomène. En France, le nombre de témoignages semble proportionnel à la densité de population.

La répartition temporelle des observations fait apparaître un certain nombre de « vagues » très marquées en 1942, 1944, 1947, 1950, 1954, 1957, 1959, 1964, 1967, sans périodicité apparente (voir fig. 2 et 3). Un net maximum d'observations est constaté en octobre, un minimum marqué en février (voir fig. 4). 70 % des observations sont faites de nuit, 30 % de jour. Un maximum d'observations sont faites entre 2 heures et minuit, avec un sommet à 22 heures (voir fig. 5).

Les animaux eux-mêmes ont réagi à la présence d'un OVNI dans 4 % des cas.

Aucune corrélation n'a pu être trouvée avec un phénomène astronomique connu.

Conclusions.

Les résultats que nous venons de résumer ne sont pas décisifs. Aucun des témoignages ne présente en effet de crédibilité parfaite, ce qui est normal en l'absence de mesures impersonnelles. Mais, bien que les rapports d'observation soient critiquables dans

une forte proportion par leur manque d'informations objectives et l'imprécision de leurs évaluations, on ne peut, même par une argumentation soignée, balayer la proportion non négligeable de témoignages d'observations étranges et crédibles qui subsiste malgré les arguments scientifiques que l'on peut envisager pour tenter de les expliquer. Le phénomène semble bien être réel et défier jusqu'à présent les explications les plus élaborées.

On ne peut en effet, pour justifier les caractéristiques des « objets » décrits par les témoins, faire appel :

— ni à une psychose collective (le nombre d'observations est lié à la pureté du ciel par exemple) ;

— ni aux météorites, satellites ou ballons-sondes (trajectoires complexes, objets successivement rapides ou immobiles, durée d'observation, atterrissages, diamètres apparents importants, couleur et luminosité) ;

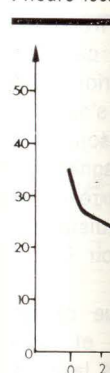
— ni aux farces et canulars (il y a des témoins très compétents, des moyens d'observation multiples et aussi de très nombreux témoins) ;

— ni à la foudre en boule (observations par ciel pur) ;
etc...

L'observation de traces d'atterrissage et de personnages, qui a fait l'objet de quelques rapports d'enquête officiels, est un des aspects les plus étranges du phénomène. La cohérence générale des témoignages à l'échelle mondiale et le fait que les conclusions négatives de la commission officielle d'étude créée aux U.S.A. en 1965 à l'Université du Colorado n'ont en rien modifié l'importance et les caractéristiques générales du phénomène, constituent des arguments en faveur de la réalité de celui-ci.

Ces arguments montrent que le phénomène OVNI ne doit pas laisser les chercheurs indifférents et que son étude doit être entreprise avec tout le soin et avec toute l'objectivité nécessaires. L'accumulation de dizaines de milliers de témoignages n'a pas fait avancer notablement ni la crédibilité ni la connaissance du phénomène lui-même. On peut donc raisonnablement penser que le

figure 5
répartition
le nombre
l'heure loc



premier t
sonnalise
des stati
fectuer d
bles. Nou
ce sens.
Le risqu
— au m
mondial t
quétant)

— peut-é
inconnu
ment éne

— « au p
nus habit
tre atmos
cupations
cherche s

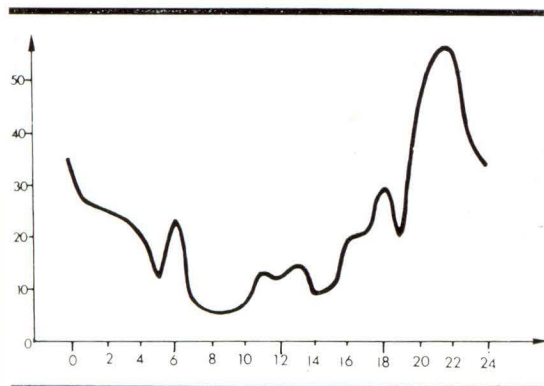
On ne c
ment obj
consiste
tion et
jective de
en la cir
actuel, q
d'aborder

— parce
publique
sans disc
ment con

— parce
te ne pe
des lois c
même ph
phénomè
vitation p

figure 5

répartition horaire de 524 cas mondiaux : en ordonnée, le nombre d'observations par heure ; en abscisse, l'heure locale.



premier travail à mener à bien est de dépersonnaliser les observations en implantant des stations automatiques capables d'effectuer des mesures précises et indiscutables. Nous continuerons notre étude dans ce sens.

Le risque est de mettre en lumière :

— au moins un phénomène sociologique mondial très important (et relativement inquiétant) ;

— peut-être un phénomène atmosphérique inconnu jusqu'à présent (et particulièrement énergétique) ;

— « au pire », l'existence de véhicules inconnus habités sillonnant périodiquement notre atmosphère (et l'on rejoint là les préoccupations actuelles d'exobiologie de la recherche spatiale).

On ne conçoit pas d'arguments parfaitement objectifs pour justifier l'attitude qui consiste à éviter à tout prix la centralisation et la tentative d'interprétation objective de ces observations. Il ne faut pas en la circonstance tomber dans le travers actuel, qui est d'éviter très soigneusement d'aborder le sujet :

— parce que les spécialistes de l'information publique ont souvent ridiculisé les témoins sans discernement, dans des buts uniquement commerciaux ;

— parce que l'esprit scientifique rationaliste ne peut admettre des faits qui sortent des lois connues de la physique (alors que la même physique est incapable d'expliquer des phénomènes aussi fondamentaux que la gravitation par exemple) ;

— ou tout simplement parce que les propos sur le sujet sont « mal vus » et « dangereux » pour la carrière de celui qui les tient. Avant de juger hâtivement le phénomène OVNI, nous suggérerions que le lecteur fasse au moins ce que nous avons fait :

1) interroger lui-même et sans idée préconçue les témoins de plusieurs observations récentes parmi les plus étranges ;

2) prendre connaissance des nombreux rapports officiels d'observation qui existent déjà ;

3) vérifier avec le plus grand soin quelques témoignages et tenter de les expliquer complètement ;

4) compiler éventuellement les milliers de rapports recueillis auprès des témoins pendant les vingt dernières années pour se faire une idée générale du problème.

Alors seulement ce lecteur pourra exprimer sa propre opinion en connaissance de cause. Dans tout autre cas, il ne fera que répéter l'opinion d'un autre ou juger un phénomène autre que celui dont nous avons voulu commencer ici l'étude. En ce qui nous concerne, cette méthode a radicalement changé notre jugement du phénomène OVNI.

Le propre de toute recherche scientifique est que les résultats obtenus peuvent être facilement contrôlés en recommandant indépendamment les expériences. Les résultats qui sont présentés ici, à partir desquels on peut accorder, à notre avis, une parfaite respectabilité scientifique à l'étude du phénomène, peuvent être facilement contrôlés par tous ceux qui pourraient les mettre en doute... Il suffit d'avoir le courage d'y employer une année de loisirs pour préparer quelques dizaines de minutes de calcul sur un ordinateur puissant.

Claude Poher.

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (2)

Crixas, état de Goiás, Brésil, 13 août 1967.

Inacio de Souza, âgé de 41 ans, était marié à Maria de Souza et père de cinq enfants. C'était un homme simple et illettré, mais qui jouissait cependant de la plus grande estime dans son milieu social et de travail. Il était l'administrateur de la propriété dans laquelle il habitait et il y travaillait depuis six ans. Il n'avait jamais vu de soucoupes volantes et n'en avait jamais entendu parler.

Le 13 août 1967 vers 16 h 00, Inacio et son épouse revenaient chez eux, dans la ferme de Santa Maria, entre Crixas et Pilar de Goiás, dans l'Etat de Goiás. En s'approchant de leur domicile, ils remarquèrent, posé sur la piste d'atterrissage de la propriété « un étrange objet ayant la forme d'une cuvette dont l'ouverture serait tournée vers le bas ». Cet objet avait environ 35 m de diamètre. Entre l'appareil et la maison, se trouvaient trois inconnus.

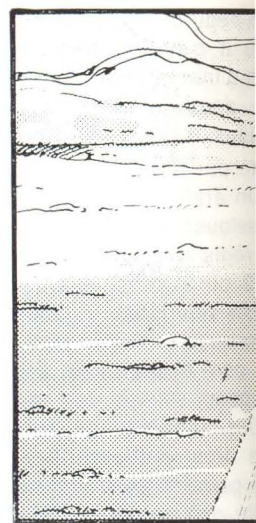
Inacio rapporte ainsi les faits : « Moi et Maria nous rentrions de Crixas et les êtres étaient déjà là. J'ai pensé que c'étaient des gens qui venaient nous rendre visite, mais j'ai été un peu effrayé du genre d'avion qu'ils avaient. C'étaient des personnes de même apparence que nous, sauf qu'ils paraissaient chauves. (Nous ne savions pas s'ils avaient des cheveux). Ils étaient en train de jouer, de folâtrer comme des enfants, mais en silence. Quand ils nous aperçurent, ils me désignèrent du doigt et se mirent à courir dans notre direction. J'ai crié à ma femme de rentrer en courant à la maison. Comme j'avais avec moi une carabine, j'ai tiré sur celui qui était le plus proche. A ce moment est sortie de l'avion, comme d'une lanterne, une lumière verte qui m'a atteint à la poitrine, du côté gauche. Je suis tombé à terre. Ma femme a couru vers moi, en prenant l'arme, mais les hommes étaient déjà rentrés dans l'avion, qui s'est élevé en un vol vertical, à grande vitesse, et en faisant un bruit semblable à celui des abeilles ».

C'est M. A.S.M., industriel et propriétaire de la ferme où s'était déroulé l'incident, qui rapporta l'affaire aux enquêteurs du GGIOANI (Groupe Gaúcho de Investigaçao de Objetos Aéros Nao Identificados), que préside le professeur Felipe Machado Carrion. Il désire con-

server l'anonymat, mais son identité complète est bien entendu connue des enquêteurs. Il relate : « Je suis arrivé à la ferme trois jours après les événements et je ne savais rien. A la descente de mon avion, l'épouse d'Inacio m'attendait et me dit qu'il était souffrant. Comme c'était un homme fort et qui ne s'était jamais alité, je me suis rendu à son appartement et, en le voyant couché, je lui ai dit avec énergie : « Qu'avez-vous, mon garçon ? » Alors, il me répondit : « Patron, j'ai tué un homme ! » Je suis resté surpris et je lui ai demandé : « Mais comment as-tu pu faire cela ? » Inacio fit alors le récit minutieux de ce qui était arrivé, expliquant qu'il avait tiré parce que, pensant que ces hommes venaient pour enlever sa famille, il avait pris peur. M. A.S.M. s'est rendu compte d'après le récit d'Inacio que ce dernier continuait à penser que les hommes étaient originaires de Sao Paulo et, pour ne pas l'effrayer davantage, ne lui a pas parlé de soucoupes volantes. Il s'est alors décidé à examiner les lieux pour voir si l'on y trouvait des taches faites par le sang de l'homme qui pouvait avoir été atteint par la balle, mais il n'a découvert aucune trace.

Plus tard, M. A.S.M. put obtenir un peu plus de détails sur l'incident. Il se souvenait qu'Inacio lui avait dit : « J'ai bien visé la tête du joueur », et il ajouta qu'Inacio n'aurait jamais manqué un tir à 60 mètres de distance, car c'était un excellent tireur. Il ajouta aussi qu'après l'événement, un problème de conscience s'était posé pour Inacio, car ce dernier était certain d'avoir « tué un homme », bien qu'on n'eût rien trouvé qui pût en fournir la preuve. En ce qui concerne l'aspect des « hommes », pour Inacio, ils étaient nus. Son épouse est d'avis qu'ils étaient vêtus d'une espèce de maillot collant d'un jaune décoloré. On ne voyait pas leurs organes sexuels, peut-être parce que leurs vêtements étaient collants.

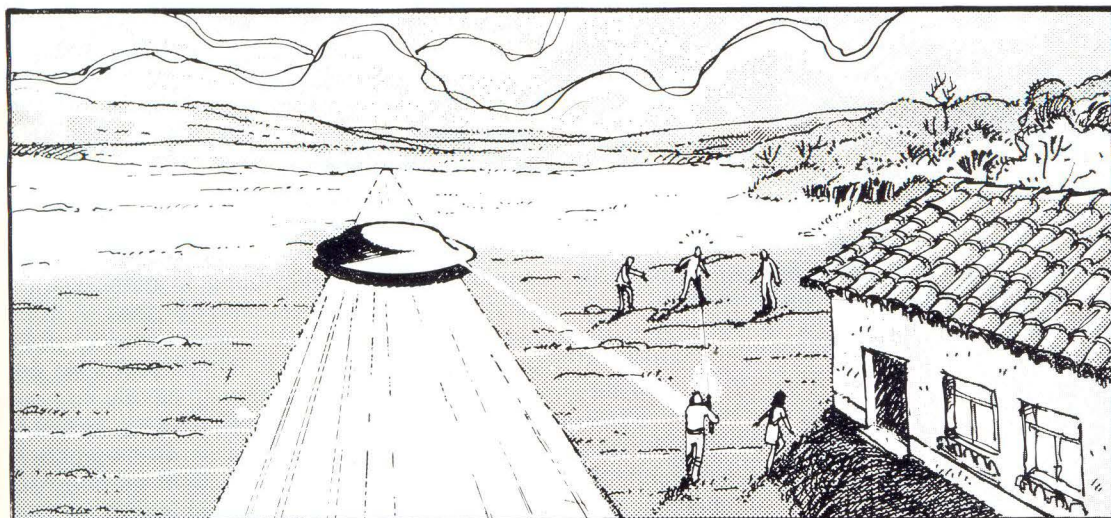
M. A.S.M. poursuit : « Les premier et second jours, il a souffert de nausées, de fourmillements et d'un engourdissement de tout le corps, et ses mains tremblaient. Je me suis décidé à l'emmener à Goiânia pour lui faire subir un examen complet et je lui ai recommandé de garder le silence sur l'événement. A



Goiânia, le médecin (s) constata l'existence de 15 cm de diamètre gauche du tronc, presser la brûlure, il décida d'appeler « Unguento P... » ce qui concernait le diagnostic comme tale, il pensa qu'Inacio avait « quelque mauvaise habitude » à re'ater au médecin. Pris, il demanda à Inacio : « A-t-il vu ces hommes ? » Inacio répondit : « Ma femme ». A la fin, il demanda à Inacio des « OANI (non identifiés) ». Je lui dis alors à demander à Inacio en quelque autre occasion si quelqu'un lui en avait parlé. Il répondit : « Non, Monsieur, je n'ai jamais entendu parler ». Alors qu'Inacio se faisait examiner et demanda à subir un examen des selles, de l'urine et

« Quatre jours après l'événement, Inacio fut réprimandé qu'on ne l'eût pas guéri longtemps, j'allai voir le médecin et lui dis alors que le cas était très intéressant. Les examens avaient

tité complè-
enquêteurs.
ferme trois
je ne savais
ion, l'épouse
qu'il était
homme fort
je me suis
en le voyant
e : « Qu'avez-
me répondit :
Je suis resté
« Mais com-
acio fit alors
ait arrivé, ex-
que, pensant
enlever sa fa-
M. s'est rendu
que ce der-
les hommes
o et, pour ne
pas parlé de
ors décidé à
on y trouvait
l'homme qui
a balle, mais
un peu plus
se souvenait
n visé la tête
io n'aurait ja-
de distance,
Il ajouta aus-
problème de
nacio, car ce
tué un hom-
vé qui pût en
cerne l'aspect
s étaient nus.
étaient vêtus
nt d'un jaune
eurs organes
urs vêtements
ier et second
de fourmille-
nt de tout le
t. Je me suis
our lui faire su-
ai recomman-
événement. A



Goiânia, le médecin (sans savoir ce qu'il avait) constata l'existence d'une brûlure circulaire de 15 cm de diamètre environ sur la partie gauche du tronc, presque à l'épaule. Pour soigner la brûlure, il décida d'appliquer le remède appelé « Unguento Picrato de Butesin ». En ce qui concernait les autres symptômes, il diagnostiqua comme origine une cause végétale, il pensa qu'Inacio avait pu manger «quelque mauvaise herbe». Je me suis décidé à relater au médecin ce qui était arrivé. Surpris, il demanda à Inacio : « Quelqu'un d'autre a-t-il vu ces hommes ? » Inacio répondit : « Ma femme ». Alors le médecin me prit à part et me demanda si j'avais jamais parlé à Inacio des « OANI » (objets aériens non identifiés). Je lui dis que non. Il se décida alors à demander à Inacio s'il avait jamais vu en quelque autre occasion ce type d'avion ou si quelqu'un lui en avait déjà parlé. Inacio répondit : « Non, Monsieur, je n'en ai jamais vu ni entendu parler ». Le médecin prescrivit alors qu'Inacio se fasse admettre en clinique et demande à subir un examen complet des fèces, de l'urine et du sang ».

« Quatre jours après avoir été mis en observation, Inacio fut renvoyé chez lui. Surpris qu'on ne l'eût pas gardé en traitement plus longtemps, j'allai voir le médecin. Celui-ci me dit alors que le cas d'Inacio était fatal, que les examens avaient montré qu'il était at-

teint de leucémie, le cancer du sang, et qu'il ne lui restait que 60 jours de vie au maximum. Il me dit encore : « Le malade m'a suggéré d'oublier tout ce qui lui est arrivé... il sera entendu qu'il n'a rien vu. Il a un nom à préserver, et tout cela ne ferait que créer une panique. Quant à moi, je n'ai rien entendu et je ne sais rien. J'ai une réputation et, pour moi, son cas est un cas de leucémie ».

D'après le récit de sa femme, l'état d'Inacio se mit à empirer. Le malade présentait par tout son corps, sur la peau, des taches d'une couleur jaune-blanchâtre, de la dimension d'un ongle, et il ressentait des douleurs horribles. Il commença à maigrir à vue d'œil et, avant de mourir, il n'avait plus que la peau et les os. Il recommanda toujours à sa femme de brûler son lit, le matelas et toute la literie après son décès. Sa mort eut lieu le 11 octobre 1967. Toutes ses affaires personnelles furent brûlées selon son désir.

Commentaires.

A partir du moment où il a reçu le faisceau lumineux vert, la santé d'Inacio de Souza a été ébranlée et il a commencé à présenter tous les symptômes caractéristiques de l'exposition à une forte dose de radiations ionisantes. Il en mourut dans les 60 jours prévus par le médecin. Qu'elles proviennent de tubes à rayons X, de fluoroscopes, de cyclo-

trons, d'isotopes radioactifs ou de toutes autres sources, les radiations ionisantes (rayons alpha, rayons bêta, rayons gamma, flux de neutrons, rayons cosmiques ou autres) produisent des effets identiques sur les cellules et les organes. Il n'existe pas de conséquences qui soient particulières à un type déterminé de radiation, bien qu'il y ait des différences, par exemple en ce qui concerne la dose nécessaire pour faire apparaître un résultat déterminé, les conditions restant identiques telles que le fait d'être atteint sur tout le corps ou une partie du corps, le temps d'exposition, etc... Les particules lourdes, telles que les rayons alpha, ont de plus grandes possibilités que les particules plus légères de briser les éléments des tissus vivants, mais sont moins pénétrantes. De plus, un flux obtenu par accélération d'électrons, de protons, de neutrons ou de particules alpha, pareil à ceux que produisent nos accélérateurs de particules comme les cyclotrons, n'aurait pu, en raison de l'inévitable dispersion des particules due aux chocs avec les molécules de l'air, donner naissance à un faisceau lumineux aussi précis que celui observé par les témoins, d'autant moins que le phénomène s'est produit de jour et que l'intensité était dès lors nécessairement très grande.

Seuls des rayons X ou gamma auraient pu produire, par ionisation de l'air, un tel faisceau. Mais on peut tout aussi bien se demander, comme le fait M. René Fouéré, s'il ne s'agissait pas d'un faisceau de lumière banale, qui aurait simplement servi à guider le tir de quelque chose d'invisible n'ayant pas d'action ionisante sur le milieu traversé.

Selon la dose, exprimée en roentgens, qui est reçue par une personne, la mort peut survenir immédiatement ou après des jours, des mois, des années. Cela dépend aussi de la surface de la région atteinte, de la durée d'émission du faisceau radioactif, etc... Il n'y a pas de symptômes cliniques permanents qui puissent être recherchés en vue de lutter contre les produits délétères latents des radiations ionisantes avant qu'ils se soient effectivement manifestés. La partie du corps humain, sur laquelle apparaissent les premiers indices physiques résultant d'une

dose d'irradiation, est la peau où l'on observe une irritation semblable à celle causée par une brûlure. Dans le cas d'Inacio, une brûlure était nettement visible dans la région atteinte par le rayon lumineux.

Selon la description faite par le British Medical Research Council, un état de nausée est l'un des symptômes classiques et aigus d'une irradiation, et il est de règle que ce symptôme disparaisse après 2 ou 3 jours, exactement comme ce fut le cas pour Inacio. Chez ceux qui souffrent parce qu'ils ont été exposés à des radiations, on peut observer de petites hémorragies de la peau, suivies de l'apparition de vésicules sous-cutanées qui produisent des ulcérations très douloureuses. D'autres symptômes qui peuvent se manifester chez ceux qui ont été exposés à un faisceau de radiations, et qu'Inacio a lui aussi présentés, sont une sensation de fourmillement et un engourdissement des régions irradiées, accompagnés de tremblements et de dysrythmie musculaire.

La leucémie d'origine radioactive peut aussi bien résulter de petites doses d'irradiation répétées durant des mois ou des années, que d'une simple et unique exposition à une haute dose. Cette maladie est très fréquente chez les hommes qui ont été exposés à des radiations ionisantes excessives. Mais s'agit-il bien de leucémie dans le cas d'Inacio de Souza ? Un médecin a fait remarquer que les symptômes cliniques décrits chez Inacio correspondraient plutôt au syndrome aigu d'irradiation avec aplasie médullaire (destruction des cellules-souches génératrices des éléments sanguins) et agranulocytose (disparition des éléments granuleux dans le sang périphérique). Encore qu'il faudrait avoir en main le dossier hématologique pour avoir une certitude. Il semble bien que, s'il y a relation de cause à effet entre une irradiation et l'apparition de radiocancers (leucémies), le temps de latence soit considérable (voir notamment l'ouvrage de Paul Bonet-Maury, « La radioprotection », collection Que sais-je ? N° 347, page 51). Ou bien alors il faut admettre que le fermier Inacio était leucémique ou dans un état pré-leucémique avant d'avoir reçu la décharge de rayonnement. Une exposition à des radiations ionisantes n'a

sûrement pas mission d'en rienne Brésil me d'Investi Identifiés), s berto Zani, a sens : pour bien avant l tion, non sig niqué destin qu'à présent de la part de De toute ma bables que être atteint née, faire n marque aus brûlure rond l'épaule gau En guise de avec René F se tragique traient et q se sont élar ils vraiment tions ? Le ébats appar course, qui riosité, et la ter 44. La r ible. Ne fa « Ne tirez p Nous remer Fouéré, sec recteur de « de la Tombe gracieuse a ges extraits cas.

Références :
Phénomènes S
pp. 23-25 (s)

Astronomie

Une comète brillante pour la fin de l'année

A la fin de l'année, les astronomes et les amateurs du ciel réveilleront sans doute à la belle étoile ! C'est en effet alors que la comète Kohoutek (1973 f) approchera de son périhélie et deviendra visible à l'œil nu.

Jusqu'à la fin de l'année la comète sera observable le matin. Le 1er novembre elle s'est levée une heure et demi avant le début du crépuscule et l'astre était alors à la limite de la visibilité à l'œil nu. On le trouvait près de la Constellation de la Vierge. A la fin de novembre, la comète sera visible sous l'étoile la plus lumineuse de la Vierge (Spica) et atteindra probablement une magnitude (M) de + 2. Les semaines suivantes, sa luminosité croîtra considérablement mais les conditions de visibilité deviendront mauvaises car la comète s'approchera du Soleil. A l'heure actuelle on ne connaît pas encore exactement l'éclat maximum que pourra atteindre l'astre, mais on parle de M-4 jusqu'à M-10. Si cette dernière valeur est correcte, il sera possible de voir la comète en plein jour à l'œil nu, à condition de masquer le Soleil !

Après son passage au périhélie (le 28 décembre), la comète sera observable dans le ciel du soir. Le 15 janvier on la trouvera dans la Constellation du Verseau, à 40° du Soleil et elle aura alors une magnitude de -2. Vers la mi-février, l'astre sera encore visible à l'œil nu dans le Bélier.

André Van der Elst.

Appel à la collaboration

La vie d'une société comme la nôtre entraîne la réalisation d'un nombre élevé de stencils, et cela avec des moyens matériels extrêmement réduits. Aussi serions-nous hautement reconnaissants à tout membre qui disposerait de la possibilité de réaliser pour nous à titre gracieux de telles reproductions. C'est au nom de tous nos membres que nous remercions d'avance ceux qui pourront nous aider en ce domaine.

sûrement pas dû améliorer son état. La commission d'enquête officielle de la Force Aérienne Brésilienne, dénommée SIOANI (Système d'Investigation des Objets Aériens Non Identifiés), sous la direction du colonel Gilberto Zani, a en tout cas pris position en ce sens : pour elle, le fermier était leucémique bien avant l'événement. Mais cette déclaration, non signée, était une sorte de communiqué destiné à donner l'assurance que jusqu'à présent, il n'y avait pas eu d'hostilité de la part des disques volants.

De toute manière, il paraît des plus improbables que la leucémie dont Inacio pouvait être atteint ait pu, par évolution spontanée, faire naître en un temps si court une marque aussi caractérisée que la trace de brûlure ronde, d'un diamètre de 15 cm, sur l'épaule gauche.

En guise de conclusion, on peut se demander, avec René Fouéré, s'il n'y a pas eu une méprise tragique. Ces êtres qui jouaient, folâtraient et qui, une fois n'est pas coutume, se sont élancés vers les arrivants, étaient-ils vraiment animés de mauvaises intentions ? Le contraste est grand entre les ébats apparemment joyeux de ces êtres, leur course, qui pouvait être d'accueil et de curiosité, et la décharge brutale du Winchester 44. La riposte a été instantanée et terrible. Ne faudrait-il pas dire aux hommes : « Ne tirez pas sur les humanoïdes ! »

Nous remercions une fois encore M. René Fouéré, secrétaire général du G.E.P.A. et directeur de « Phénomènes Spatiaux » (69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS), pour sa gracieuse autorisation de reproduire de larges extraits des textes qu'il a publiés sur ce cas.

Références :

Phénomènes Spatiaux, 19, pp. 23-28 (mars 1969) et 21, pp. 23-25 (septembre 1969).

Nouvelles internationales



HUMANOIDES AU CANADA

Mlle Esther Clappison et son frère Bill partageaient depuis de longues années une petite maison dans les faubourgs de Rosedale (Province d'Alberta). Dans la nuit du 7 juin 1971, sous la pleine lune, Mlle Clappison remarqua au travers d'une fenêtre une lumière qui s'approchait. Ne pouvant distinguer ce dont il s'agissait, elle se rendit au porche de la maison avec son chien. Elle eut alors la surprise de voir un objet éclairé, de forme rectangulaire, descendre vers le sol près de l'intersection de deux chemins, à environ 60 m de la maison.

Bien que saisie et mal à l'aise, le témoin se mit rapidement à investiguer la scène en détail : le côté de l'objet qui lui faisait face apparaissait largement ouvert, montrant l'intérieur et laissant passer une lumière blanche « opaque » qui illuminait la petite route. Cet éclairage permettait d'apercevoir trois personnages d'apparence humaine, semblant tous avoir moins de 1,50 m de haut.

« Le côté de l'engin, déclara-t-elle, était occupé sur toute sa largeur par quelque chose ressemblant à un tableau de commande, mais l'un des « hommes », si c'était bien ce qu'ils

étaient, semblait s'être rendu compte que quelqu'un les observait et cachait autant qu'il le pouvait le tableau de son dos et de son bras étendu. Il fit un signe au second qui se trouvait à l'intérieur, légèrement penché au dehors à droite de l'entrée, comme s'il voulait attirer l'attention du troisième, qui se trouvait lui sur le chemin, à 6 m de là environ, manifestement en train de recueillir des échantillons de roche. Je voulus aller voir de plus près, mais mon vieux chien, en proie à une terreur panique, me tirait en arrière. J'entrai un instant pour attirer l'attention de mon frère, mais quand je ressortis, il n'y avait plus rien, pas même une lumière. »

L'étrange engin en forme de boîte semblait être arrivé de nulle part, et était parti de la même manière... Le lendemain, Mlle et M. Clappison trouvèrent sur les lieux de l'atterrissage une trace brûlée dans les herbes au bord de la route : longue de 6 m, elle avait une forme rectangulaire très étroite, comme si l'objet n'avait été que partiellement en dehors de la route. Quatre mois plus tard, l'empreinte était encore parfaitement nette. Quant aux autres dimensions de l'ob-

jet, Mlle Clappison dit qu'il était haut (2,40 m).

Les occupants étaient trois, de couleur gris-vert, avec une peau mate. Les vêtements étaient simples, mais apparus comme des vêtements vers lesquels ils étaient en train de se précipiter (sic). Ils portaient des chaussures pointues, et un poignard était visible au bout du coude d'un d'eux. Le témoin ne put voir leur corpulence.

Ainsi que l'on peut le voir dans l'UFO Reporter, le témoin était une jeune femme de 25 ans, très intelligente et très riche. Elle ne savait pas lire.

Référence :

Canadian UFO Reporter, N° 4, pp. 5-7.

CANADA : UN OVNI ESCORTÉ

Jouer au cache-cache avec les jeux les plus secrets, qui nous visent, vient comme un vent comme un portement, convaincant les engins.

Un tel incident a eu lieu en 1972 près de L'inspecteur de la Montée, sa 13, 12 et 7. La visite à la maison, un objet lumineux à une altitude et brillant, taille d'une 1,50 m de long. Le conducteur, plusieurs fois, sa position



jet, Mlle Clappison les estima à 8 pieds de haut (2,40 m) et 5 pieds de large (1,50 m).

Les occupants portaient un uniforme collant gris-vert, avec une large cagoule de la même matière. Leur visage était couvert également, mais apparemment par un type d'étoffe à travers laquelle ils pouvaient voir. Leurs yeux étaient en forme de « trous de serrure » (sic). Ils portaient des sortes de « mitaines pointues », avec un pouce long et mince et un poignet très étroit. Aucune courbure du coude ou du genou n'était visible et le témoin ne précise rien quant aux pieds. La corpulence générale était mince.

Ainsi que le fait remarquer le « Canadian UFO Report », la région de Rosedale, rocheuse et peu fertile, est très intéressante du point de vue géologique, et particulièrement riche en fossiles. Les visiteurs nocturnes le savaient-ils ?

Jacques Scornaux.

Référence :

Canadian UFO Report (Box 758, Duncan, B.C.), Vol. 2, N° 4, pp. 5-7 et N° 5, pp. 22-23 (1972).

**CANADA :
OVNI ESCORTANT UNE VOITURE.**

Jouer au chat et à la souris semble être l'un des jeux les plus populaires parmi les OVNI qui nous visitent et, bien qu'il apparaisse souvent comme une facétie sans but, ce comportement apporte parfois une preuve très convaincante du contrôle intelligent de ces engins.

Un tel incident se produisit en septembre 1972 près de Beauséjour, dans le Manitoba. L'inspecteur William McFarlan, de la Police Montée, sa femme et leurs trois enfants de 13, 12 et 7 ans roulaient de nuit pour rendre visite à la mère de Mme McFarland. Soudain un objet lumineux s'approcha de leur voiture à une altitude d'environ 10 mètres. Oblong et brillant, il semblait de la forme et de la taille d'une « table de dîner ovale », 1,20 à 1,50 m de long et environ 30 cm d'épaisseur. Le conducteur accéléra et ralentit fortement plusieurs fois, mais l'objet maintenait sa position au-dessus du toit. En fin de

compte, à un carrefour, l'inspecteur s'arrêta et éteignit ses phares afin de vérifier si l'OVNI n'était pas un reflet inhabituel des lumières de la voiture. Mais l'objet ne disparut pas et resta planer au-dessus d'eux.

Après quelques minutes d'attente, ils repartirent vers leur destination, toujours accompagnés par l'OVNI plafonnant à 10 m du sol. Quand M. McFarland coupa son moteur et éteignit ses phares dans le jardin de sa belle-mère, l'objet les attendait : il avait quitté sa position au-dessus de la voiture et planait maintenant au-dessus de la maison. Les enfants se précipitèrent à l'intérieur, prirent leur grand-mère étonnée par les bras et la traînèrent presque au dehors : l'OVNI était bien là, 3 mètres au-dessus du toit. Il se balançait légèrement et tournait en oscillant mais à part cela il gardait sa position à la verticale de la maison.

Il émettait une lumière blanche, de faible intensité, et paraissait solide au travers d'un halo. Il n'y avait pas de bords vifs et aucun détail n'était visible, s'accordent à dire les témoins. Ceux-ci observaient depuis cinq bonnes minutes quand l'OVNI s'éloigna lentement vers l'ouest, toujours en rotation, et disparut derrière des arbres. L'inspecteur McFarland, officier chevronné de la Police Montée, était jusqu'à ce jour demeuré très sceptique vis-à-vis des OVNI, et même après cette observation, son esprit posé lui faisait dire : « Il doit bien y avoir l'une ou l'autre explication raisonnable ». La « filature » s'était étendue sur 12 km. Seule Mme McFarland avait ressenti une sensation de frayeur. Quand elle demanda à sa mère ce que celle-ci supposait que cela pouvait être, cette dernière répondit : « Oh, ce n'est probablement qu'une de ces soucoupes volantes dont on entend si souvent parler » (sic).

Une autre « escorte » de véhicule s'était produite au Canada le 26 mai 1972, tôt au matin, dans la province d'Alberta cette fois. Joe Anderson, Andy Dufrene et Bob Ashmead, tous trois originaires de High Level, roulaient en camion, bavardant et regardant occasionnellement le ciel. C'est ainsi que l'un d'eux remarqua au-dessus des arbres un énorme objet muni de « tuyaux d'échappement »,

discernables dans l'aube naissante. Cette « chose » étrange et inconnue les suivit **pendant 80 km** environ. Cela se passait sur la route d'Edmonton à High Level, l'observation ayant débuté à environ 8 km au sud de Paddle Prairie. A un moment l'objet se scinda en plusieurs segments, qui se livrèrent à des évolutions variées dans le ciel puis se fondirent à nouveau en un. Aucun son n'avait accompagné tous ces mouvements. Durant le parcours de 80 km l'OVNI glissa de la gauche vers la droite de la route, puis revint à gauche. Conscients qu'on ne les croirait pas et

que l'on dirait peut-être, entre autres choses, qu'ils avaient vu des gaz des marais ou des hélicoptères, les trois camionneurs appelèrent par leur émetteur radio de bord leur patron à High Level, lui demandant de sortir et de regarder ce qui se passait. Il le fit, en compagnie de sa femme, et ils virent exactement le même spectacle. Un rapport a été transmis à la Police Montée.

Jacques Scornaux.

Référence : Canadian UFO Report, Vol. 2, N° 6, 1973, pp. 23-25 (Box 758, Duncan, B.C., Canada).

L'AVIS DE NOS LECTEURS SUR INFOESPACE

Rappelez-vous, il y a un an, vous trouviez dans votre n° 6 d'Infoespace un questionnaire que nous vous demandions de bien vouloir compléter et nous renvoyer. Nous vous promettions à l'époque de ne pas manquer de vous faire part des résultats les plus significatifs apportés par ce sondage. Votre patience est enfin récompensée et nous vous présentons aujourd'hui les principaux enseignements de ce référendum.

Signalons d'abord que nous avons reçu 470 formules de réponse, ce qui représente environ les 2/5 des membres de la SOBEPS au moment où les questionnaires furent envoyés. Nous espérons que pour le nouveau sondage que nous organiserons, vous serez encore plus nombreux à nous répondre ; il y va de l'intérêt de la revue. Ce questionnaire ne vise en effet qu'à l'amélioration de son contenu de façon à ce que vous en soyez encore plus satisfaits.

Le dépouillement des formules reçues donne les résultats suivants :

1. âge des participants au sondage :
 - moins de 20 ans : 23,6 %
 - de 20 à 40 ans : 52,6 %
 - de 40 à 60 ans : 19,3 %
 - de 60 à 80 ans : 4,5 %
2. profession :
 - employés et techniciens : 39,1 %
 - étudiants : 27,9 %
 - cadres (universitaires) : 13,2 %
 - artistes et commerçants : 6,4 %
 - sans profession : 3,0 %
 - ouvriers : 10,4 %
3. vous intéressez-vous à la primhistoire et aux mystères de l'archéologie ?
 - oui : 93,4 %
 - non : 6,6 %
4. vers quelle hypothèse inclinez-vous quant à l'origine des OVNI ?

- sans opinion : 2,7 %
- extraterrestre : 59,6 %
- univers parallèle : 21,4 %
- phénomènes naturels inconnus : 6,3 %
- origine terrestre : 5,6 %
- phénomènes parapsychologiques : 2,5 %
- phénomènes connus mal interprétés : 1,9 %

5. que pensez-vous d'infoespace ?

- très content : 75,5 %
- moyennement content : 24,3 %
- mécontent : 0,2 %

6. que pensez-vous de son niveau ?

- d'un niveau scientifique satisfaisant : 86,6 %
- trop peu scientifique : 9,1 %
- trop scientifique : 4,3 %

7. quelle est votre rubrique préférée ?

- nos enquêtes : 25,3 %
- études et recherches : 22,7 %
- dossier photo : 18,4 %
- primhistoire : 16,6 %

les autres rubriques se partageant les 17 % restants.

8. quelle rubrique vous plaît le moins ?

- le catalogue des observations belges : 42,1 %
- astronomie : 15,3 %
- primhistoire : 12,1 %
- historique : 10,5 %

les autres rubriques se partageant les 20 % restants.

Ces résultats sont certes encourageants mais nous prendrons garde de nous reposer sur ces lauriers. Au cours de l'année écoulée, certains changements importants ont déjà modifié le visage de notre revue. Des rubriques ont disparu et ont laissé la place à des articles originaux que les plus grands noms de l'ufologie ont bien voulu nous envoyer. Il reste sans doute d'autres points à modifier et nous attendons toutes les suggestions que vous voudrez bien nous faire à ce sujet.

Cette revue est avant tout la vôtre et vos critiques nous sont toujours profitables.

Michel Bougard.